

Annexe 3

Pièces justificatives d'une demande d'habilitation

1) Extrait Kbis du registre du commerce et des sociétés de moins de deux ans ou un journal d'annonce légale de moins de deux ans à condition qu'y apparaissent le nom du responsable, l'objet social, l'adresse et le numéro d'enregistrement au registre du commerce ;

Ou les statuts délivrés (document original) par le greffe du tribunal de commerce de moins de deux ans faisant mention de l'activité ou des activités au titre desquelles le professionnel demande une habilitation au SIV.

2) Attestation d'adhésion, le cas échéant, au groupement ou à l'organisation professionnelle en cas de rattachement à une convention cadre.